

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article141>



# ANALYSER LES PRODUCTIONS ECRITES CE1 CE2

- Pédagogie - Cycle 2 -

Date de mise en ligne : vendredi 1er décembre 2017

---

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

---

Vous trouverez sous cet article le diaporama d'une formation en circonscription sur l'analyse des productions écrites des élèves de cycle 2.

Notre objectif est de comprendre ce que les élèves savent vraiment afin de construire les séquences d'enseignement qui permettent une amélioration à court terme de la qualité orthographique de leurs écrits.

Nous nous plaçons résolument dans une démarche d'évaluation positive, la grille de compétences du cycle permet de pointer à l'observation de l'écrit produit par l'élève des connaissances qu'il parvient à prendre en compte en situation de production d'écrit.

Il convient de différencier l'analyse des productions écrites des élèves à des fins de connaissance de leurs niveaux de compétences et d'identification de leurs besoins réels pour progresser.

L'analyse permet la prise en compte du niveau de compétence comme exprimé dans le Livret Scolaire Unique : Non atteinte /Partiellement atteinte / Atteinte/ Dépassée.

En précisant que la notification « non atteinte » ne devrait être utilisée qu'en toute fin de cycle, afin de situer l'élève par rapport aux attendus de fin de parcours d'apprentissage. Pendant le parcours d'apprentissage, la compétence est forcément au moins en cours d'acquisition, c'est en fin de ce parcours que l'enseignant peut faire le constat que le niveau de compétence attendu à l'issue du cycle n'est pas acquis.

La correction impose prématurément l'attente de la norme orthographique sans tenir compte du niveau de compétence visé par les programmes pour le cycle, de la capacité réelle d'intégration de cette norme à l'âge des enfants et à ce niveau de leur parcours scolaire, et encore moins de leurs développements individuels (mois de naissance, besoins éducatifs particuliers : de la difficulté passagère – dont élèves primo-arrivants ne maîtrisant pas encore la langue française - au haut potentiel en passant par les différents obstacles dus à des troubles de l'apprentissage ou un handicap à compenser. )